

Le secteur des transports marqué par les incertitudes

La situation du secteur des transports est contrastée en 2022. Les créations d'entreprises de transport se maintiennent et le secteur aérien retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire. Malgré cela, le contexte global (fortes tensions inflationnistes, pénuries de composants et matières premières) induit une baisse d'activité et dégrade la situation économique du secteur. Ces éléments rendent également difficile la nécessaire prise en compte des enjeux de la transition écologique. Le climat des affaires est ainsi marqué par de fortes incertitudes, qui perdurent au-delà de 2022.

Avertissement sur les immatriculations

Les données d'immatriculations sont calculées sur un champ homogène avec les données de parc publiées.

Toutes les immatriculations sont prises en compte, à l'exception des immatriculations provisoires et transit temporaire. Des corrections aux séries diffusées en 2022 sur ce nouveau champ ont également été apportées afin de refléter les caractéristiques des véhicules lors de leur première immatriculation. En effet, certains véhicules avaient été dénombrés selon leurs caractéristiques et localisation actuelles qui pouvaient être, dans certains cas, différentes de celles de leur première immatriculation (par exemple, un véhicule utilitaire léger immatriculé en 2015 puis revendu en 2017 comme voiture avait été comptabilisé comme voiture particulière en 2015). Ces véhicules sont désormais reclassés dans leur catégorie initiale.

Une reprise marquée par de fortes incertitudes

Fin 2022, la région Centre-Val de Loire compte 2 100 entreprises inscrites aux registres des transporteurs publics routiers de marchandises et de voyageurs, chiffre quasi stable par rapport à fin 2021. Elles détiennent au total 25 000 titres de transport ► **figure 1**, soit potentiellement autant de véhicules exploités.

La reprise amorcée depuis le deuxième semestre 2021, à la faveur de la sortie de la crise sanitaire, se retrouve freinée sur la deuxième moitié de l'année 2022 par la dégradation de la conjoncture économique, en lien avec le contexte international et la crise énergétique. Par ailleurs, le taux de rentabilité, déjà contraint dans ce secteur concurrentiel, se réduit par effet de l'inflation salariale. La nécessaire prise en compte des enjeux de transition énergétique dans ce secteur s'ajoute aux incertitudes économiques. Les difficultés de recrutement persistent, notamment dans l'activité de transport de voyageurs, malgré les dispositifs mis en place pour trouver de nouveaux conducteurs. L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services d'avril 2023 indique que 65,0 % des transporteurs rencontrent des difficultés de recrutement (54,0 % à recruter du personnel roulant).

Le secteur reste dynamique, avec des créations d'entreprises se maintenant à un niveau important mais la proportion des entreprises

dont la situation financière est fragile ne baisse pas. De ce fait, le nombre de titres de transport diminue pour la première fois en 2022, notamment en transport de marchandises.

Le secteur aérien se rapproche du niveau des années pré-COVID

En région Centre-Val de Loire, où l'aéroport de Tours Val de Loire assure la quasi-totalité des transports aériens de passagers, le trafic augmente de plus de 175,0 % par rapport à 2021 et se rapproche du niveau de 2019 (- 10,0 %) ► **figure 2**. Ainsi 183 600 passagers transitent par les aéroports de la région,

quand ce nombre dépassait 204 000 en 2019 et avait chuté à 51 000 pour l'année 2020 marquée par l'épidémie de COVID et les nombreux confinements et limitations de déplacements. Ce rebond de la fréquentation est plus marqué que la reprise constatée au niveau national (+ 93,0 %).

Les volumes de fret aérien transportés en Centre-Val de Loire augmentent très légèrement à près de 2 620 tonnes, soit 3,0 % de plus que l'an passé. Ils transitent par l'aéroport de Châteauroux-Centre, le seul de la région à exercer cette activité. ●

Aurélie Dubois, Julien Olivier (Dreal)

Encadré : Une nette diminution des immatriculations de véhicules dans la lignée des années précédentes

L'année 2022 est de nouveau marquée par une diminution des immatriculations de véhicules neufs en région Centre-Val de Loire. Cette baisse est plus forte que celle de l'année précédente (- 12,8 % par rapport à 2021, contre - 2,0 % entre 2021 et 2020) ► **figure 3**. Cette diminution est également constatée au niveau national, ce qui n'était pas le cas en 2021. La baisse y est sensiblement équivalente à celle observée dans la région (- 9,9 %). Il s'agit du plus bas niveau depuis 2010.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, de pénuries de composants et de prise en compte des enjeux de la transition écologique.

Le recul des immatriculations ne concerne que les véhicules légers. Les immatriculations de véhicules particuliers et les véhicules utilitaires légers sont en recul de respectivement 9,0 % (- 8,0 % au niveau national) et 26,0 % (- 19,0 % au niveau national), alors que les immatriculations de véhicules industriels à moteur et de transport en commun sont en hausse de 8,0 % (+ 1,0 % au niveau national).

► Pour en savoir plus

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire.
- Observatoire régional des transports du centre-Val de Loire.
- Union des aéroports français.
- SDES - Immatriculations des véhicules routiers.
- SDES - Transport routier de marchandises.

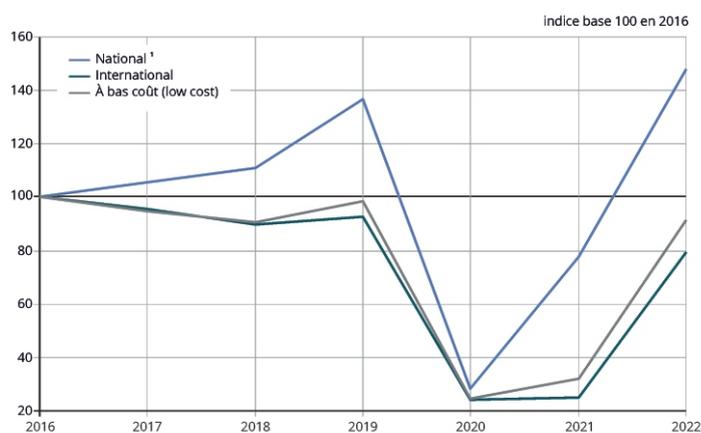
► 1. Évolution du nombre de titres de transport public routier



Note : les entreprises de transport doivent détenir des titres de transport pour exercer (activité réglementée), un titre valide devant se trouver à bord du véhicule en circulation, le nombre total étant contingenté à la capacité financière de l'entreprise

Sources : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 03/01/2022.

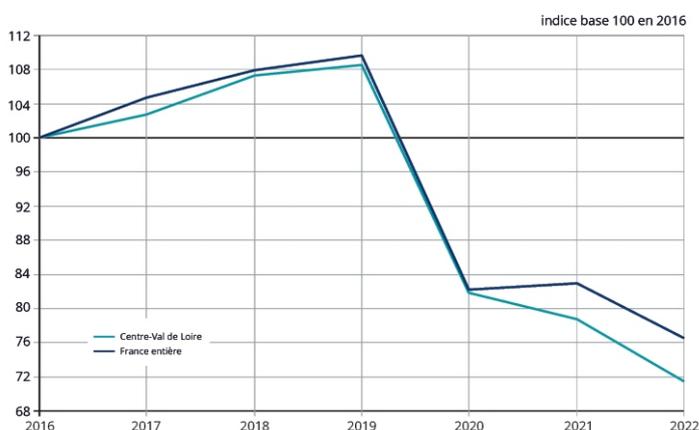
► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports



¹ : la fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports française.

► 3. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.